

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



Amélioration des services à la population

Viriat va procéder prochainement à la réorganisation de ses services pour répondre aux besoins des habitants. Objectif : optimiser et maintenir un service complet à la population.

Au sein du bâtiment municipal, le service population/état civil/élections occupe actuellement le

rez-de-chaussée. Or cette configuration ne permet plus de répondre à la nécessaire confidentialité des actes. Trop à l'étroit, ce service va alors intégrer l'ancien bâtiment postal en prenant en charge les actes courants du service postal. En effet, avec une baisse régulière des heures d'ouverture, le maintien de La Poste au centre-

village devenait de plus en plus compromis. On connaît toute l'importance d'un bureau de poste dans un village. Il fallait trouver une solution. Jeu de chaises musicales donc pour les services municipaux, qui va concerner aussi les services techniques et enfance/jeunesse. ■

Au menu du conseil municipal de ce mardi 25 septembre, l'évolution de notre politique petite enfance à court et moyen terme. Une question importante à mettre en perspective avec la progression soutenue du nombre de naissances et, en corollaire, la quasi-saturation de nos équipements communaux.

Chiffre significatif, le nombre de repas servi au restaurant scolaire : en moyenne, plus de 400 par jour, nombre jamais atteint auparavant.

L'analyse des besoins sociaux menée en 2011 montrait déjà cette tendance. Il était donc temps de décider et d'agir !

Les conseillers municipaux l'ont bien compris car, à l'unanimité, ils ont approuvé les orientations proposées. Plusieurs points ont ainsi été validés :

- l'augmentation de la capacité du multi-accueil qui passe de 25 à 30 places, augmentation possible grâce aux travaux d'adaptation réalisés par les équipes municipales ;

Le blog de Bernard Perret



- le renforcement du rôle du RAM (Relais assistantes maternelles) pour la promotion du métier d'assistante maternelle et pour préparer ainsi le départ à la retraite de plusieurs d'entre elles ;

- le lancement d'une étude pour l'agrandissement de l'école maternelle publique et le restaurant scolaire ;

- la création d'une salle indépendante pour permettre aux enfants scolarisés de 3 ans de prendre leur repas tranquillement ;

- et surtout la décision de principe de créer une microcrèche sur le secteur de la Neuve. Décision stratégique car pour la première fois, un service municipal sera installé hors du centre-village, l'étendue de notre commune et la vitalité du quartier justifiant pleinement cette décentralisation.

Permettez-moi pour conclure de remercier très sincèrement tous les acteurs publics et privés œuvrant sur le secteur de la petite enfance, remerciements notamment pour le travail fourni et la qualité de nos échanges. ■





Amélioration des services à la population

Le service population / état civil / élections a besoin d'espaces plus confidentiels.

Assurer un accueil et une information complète et pratique à ses habitants est de la responsabilité de la commune. Viriat va vivre une petite révolution dans son organisation dont l'objectif est à terme d'offrir une qualité de service optimum à la population.

En mars 2013, tout devrait être terminé. Le projet de réorganisation des services à la population va concerner La Poste, le service population/état civil/élections, les services techniques et le service jeunesse.

L'idée est partie de deux constats : un service population/état civil/élections qui manque de place et une Poste dont les horaires d'ouverture se réduisaient d'année en année.

« La configuration actuelle des locaux du service population/état civil/élections ne permet pas la nécessaire confidentialité des actes. De plus, l'exiguïté du lieu et l'imbrication des tâches (accueil de la mairie, des associations, état civil...) génèrent des conditions de travail difficiles pour les agents, notamment en période d'affluence », explique le maire, Bernard Perret. S'il a été un temps envisagé d'agrandir les locaux de

la mairie historique, le projet a vite été abandonné devant le coût trop élevé des travaux. Le deuxième constat a emporté la décision : la diminution des heures d'ouverture du bureau de poste. « En 2009, la poste ouvrait 21 h par semaine. Aujourd'hui nous en sommes à 15. Et une nouvelle baisse n'est pas à exclure... Cela pose la question du maintien de ce service dans le centre-village. »

Nouvelle organisation

La commune est propriétaire du bâtiment de La Poste. Dès lors, l'emménagement du service population/état civil/élections au sein de ce bâtiment permet de maintenir le service postal en centre-village tout en améliorant les conditions de travail des agents municipaux, à moindre coût.

Chacun des cinq agents communaux va bénéficier d'une formation par un employé des services

postaux. « Il s'agit essentiellement de répondre aux besoins les plus courants de la population : affranchissement de courrier, vente de timbres, remise des recommandés et des colis, ainsi que la possibilité de retrait d'argent jusqu'à hauteur de 350 € », explique Patrick Demers, directeur d'établissement de La Poste (Bourg, Péronnas, Montagnat, Corgenon et Viriat). Ce travail en partenariat répond par ailleurs aux objectifs de La Poste de participer à l'aménagement du territoire.

« Il s'agit bien là d'une mutualisation de moyens qui va permettre d'assurer un vrai service à la population. »

Concrètement, qu'est-ce que cela donne ? Les locaux actuels de La Poste vont subir un petit lifting et quelques travaux pour pouvoir dégager un espace suffisant et adapté au service population/état civil/élections. Le rez-de-chaussée



de la mairie historique, lui aussi réaménagé, va recevoir les services techniques. Les actuels locaux de ces derniers, au Jugnon, vont être réattribués au service enfance-jeunesse. Son petit bureau du deuxième étage de la mairie historique devient vraiment trop inconfortable pour les deux agents (après un recrutement en juin) qui y travaillent. Difficile de recevoir les familles qui viennent inscrire leurs enfants au centre de loisirs... Les locaux de l'immeuble Jugnon permettront aussi au VIP ados d'avoir un lieu dédié pour les jeunes. La mairie historique conserve un accueil du public et le service aux associations (courriers, photocopies, prêts de matériels, location de salles et des équipements sportifs...). Ici, la mutualisation des accueils lors notamment des périodes de congé fera gagner le travail municipal en efficacité.

Du point de vue des agents

- *Pour Michelle Morand, responsable du service population/élections/logement, si le changement peut parfois provoquer quelques inquiétudes, le résultat sera positif. « Cela va nous sortir un peu de notre quotidien. Je suis contente de pouvoir aider au maintien du service de La Poste sur la commune. Le service à la population est important pour nous, tout comme la confidentialité que nous allons trouver dans l'exécution de notre travail. Je suis certaine que le service va bien s'adapter à ses nouvelles fonctions et son nouvel environnement. Ce projet a permis aussi de proposer un temps complet à l'une de nos agents qui était sur un temps partiel jusqu'à présent. »*

Du point de vue de La Poste

- *Patrick Demers, directeur d'établissement, a suivi la réalisation de cette agence communale postale. « Aujourd'hui, sur les 17 000 points de contact postaux, 7 000 sont en partenariat avec les communes. Ce qui est original à Viriat, c'est de pouvoir trouver dans le même espace une offre de service postal et la possibilité de faire réaliser des actes en relation avec les services d'état civil. C'est une offre de service très complète, avec une amplitude d'ouverture importante. C'est un véritable service rendu à la population. L'activité du bureau postal de Viriat s'était ralentie. Nous avons trouvé là une solution économiquement et socialement acceptable pour l'entreprise et pour la collectivité. »*

Budget

Le coût total des travaux envisagés pour l'opération s'élève à environ 260 600 € TTC. Ces travaux comprennent des démolitions et reconstructions de cloisons, le changement de menuiseries extérieures, la pose de carrelage, le changement de la chaudière, la réfection de l'étanchéité de la terrasse et des travaux d'électricité. ■

Calendrier

Le transfert du service population/état civil/élections dans le bâtiment de La Poste et l'emménagement des services techniques au rez-de-chaussée de la mairie historique auront lieu fin décembre 2012. Fin janvier 2013, installation du service enfance jeunesse dans les locaux du Jugnon, anciens locaux des services techniques. ■

Horaires d'ouverture

* Le service population/état civil/élections sera ouvert dans les nouveaux locaux du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, et le samedi de 8 h à 12 h.

* L'agence postale ouvrira du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 15.

* Un accueil physique en rez-de-chaussée de la mairie historique sera maintenu, gérant les relations avec les associations et le Comité des fêtes. Il tiendra aussi différents formulaires à disposition de la population. Cet accueil sera ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, et le samedi de 8 h à 12 h. ■

Transition

À partir du 15 octobre et jusqu'à début mars 2013, les services postaux sont transférés provisoirement au tri postal de la zone des Baisses. Les heures d'ouverture actuelles sont inchangées durant cette période. Une boîte aux lettres sera maintenue à l'emplacement actuel. ■



La MAISON de santé est en service !

Quatre membres du comité du fleurissement et quatre de la mairie composent le jury.

16 000 plants pour le fleurissement 2012

Le service des espaces verts et le comité du fleurissement de Viriat ont réalisé 16 000 plantations depuis le printemps. Le 7 août, dans le cadre du concours du fleurissement communal, une visite des jardins et maisons fleuries a été organisée. Le tour de la commune a permis de sélectionner les 50 particuliers candidats au concours départemental, selon des critères définis : la couleur, l'harmonie, la propreté... ■



La maison de santé se compose de trois bâtiments de plain-pied.



Les trois bâtiments sont reliés par un hall d'accueil de 85 m².

Flambant neuf, le nouveau pôle santé de Viriat prend vie. Rencontre avec les premiers professionnels qui se sont installés le 1^{er} octobre.

« Ça change ! » Voilà l'expression spontanée des patients qui découvrent pour la première fois, ce 1^{er} octobre 2012, le nouveau cabinet médical de Viriat. De couleur blanc et gris, il est aménagé au sein de la maison de santé construite par la mairie près de la Cité des Seniors. Les Dr Jack Voarick, 71 ans, Jacques Caron, 57 ans, et Hervé Savi, 50 ans et arrivant de Saône et-Loire, y occupent chacun un bureau médical de 27 m². La surface restante des 135 m² du cabinet est commune : le hall d'accueil, qui sert de salle d'attente ; le secrétariat et son local d'archivage des dossiers médicaux ; les toilettes pour les patients et la salle de repos des médecins avec sanitaires et

coin cuisine, le tout aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et/ou handicapées. Deux jours après leur emménagement, les médecins généralistes témoignent de leur grande satisfaction, malgré l'absence temporaire de chauffage et de décoration aboutie.

Une meilleure prise en charge des patients

« Les patients apprécient les nouveaux locaux, modernes et lumineux. Mais ceux qui viennent de l'extérieur de la commune les cherchent un peu, car il n'y a pas encore de signalétique. Grâce à l'accueil téléphonique et sur place, la prise en charge des patients est différente aujourd'hui. Nous

sommes plus disponibles pour eux. De plus, l'accès à la maison de santé est facilité. Nous bénéficions d'un beau parking et nous en remercions la municipalité, car c'est une plus-value énorme pour le cabinet. » Seul bémol : le coût du loyer. « La construction de la maison de santé n'a pas bénéficié de subventions car nous ne sommes pas en zone déficitaire de médecins. » Pour l'heure, les médecins se donnent pour priorité de bien organiser leur lieu de travail, avec le sourire. « Il y a un élan de modernisme qui nous pousse à investir dans de nouveaux matériels, le poste de secrétariat, l'informatisation... On en a pour deux ou trois mois à se roder... » ■



Ambiance assurée cette année encore !

Une marche gourmande aux couleurs de l'Italie

Dans la continuité de l'édition 2011, première du genre, la marche gourmande du 5 août a remporté un vif succès grâce à la mobilisation de 40 bénévoles. 520 participants, contre 330 l'an passé, ont emprunté le parcours, dont 50 convives italiens. Une partie du repas a été assurée par ces hôtes venus de Soborlo pour les deux jours de festivité : vins, charcuterie et desserts. Selon Christian Chatard, chargé de la commission animations au sein du Comité des fêtes, « le parcours 2012 a donné une grande satisfaction. Tout le monde est d'accord pour recommencer l'année prochaine ». ■

Erratum

Dans le dossier du n° 81, une erreur de date s'est glissée dans le titre du diagramme p 2. Il fallait lire : « Fiscalité, des produits en hausse sans augmentation des impôts depuis 2001 » (et non 2011). ■

« Un aboutissement »

« La mise en service de la maison de santé d'environ 500 m² est un aboutissement qui va rendre service à la population en réunissant sur un même lieu plusieurs professionnels de santé », analyse Anne-Sophie Colin, conseillère municipale chargée de la commission sur la maison de santé. « Le gros avantage, c'est que la structure permet d'installer un

médecin supplémentaire. Emmanuel Sion, kinésithérapeute, et ses deux associés ainsi que Sophie Truchet, orthophoniste, ont ouvert leur cabinet le 8 octobre, le second cabinet infirmier fin octobre. Le CCAS disposera également d'une salle de réunion. L'emplacement de la maison est bien situé pour tous. Depuis le village, il

est plus facile d'accès et bien desservi par les transports en commun avec un arrêt de bus. Je pense qu'un bon compromis a été trouvé entre l'aspect fonctionnel et esthétique mais c'est à l'usage que nous verrons comment s'organisent les trois ailes du bâtiment. »

Un troisième médecin à Viriat

Avec l'arrivée du Dr Hervé Savi, trois médecins de famille sont désormais au service des Viriatins.

« Je suis avant tout un médecin généraliste et je fais un peu d'homéopathie. Je m'installe à temps plein. J'effectue des visites à domicile et serai sûrement amené à consulter à la Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (Marpa). L'opportunité de m'installer à Viriat s'est présentée au bon moment. Pour des raisons personnelles, j'avais décidé de quitter Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire), à 6 km de Chalon-sur-Saône. Je viens d'une structure qui ressemble très fortement à celle-ci. J'exerçais dans un cabinet associé à deux autres professionnels de santé. Depuis trois mandats, j'étais également conseiller municipal à Saint-Loup-de-Varennes, le village où j'habitais. Le projet de la maison de santé de Viriat correspond bien à mes besoins. C'est un plaisir de travailler ici. »

« Cabinet médical, bonjour... »

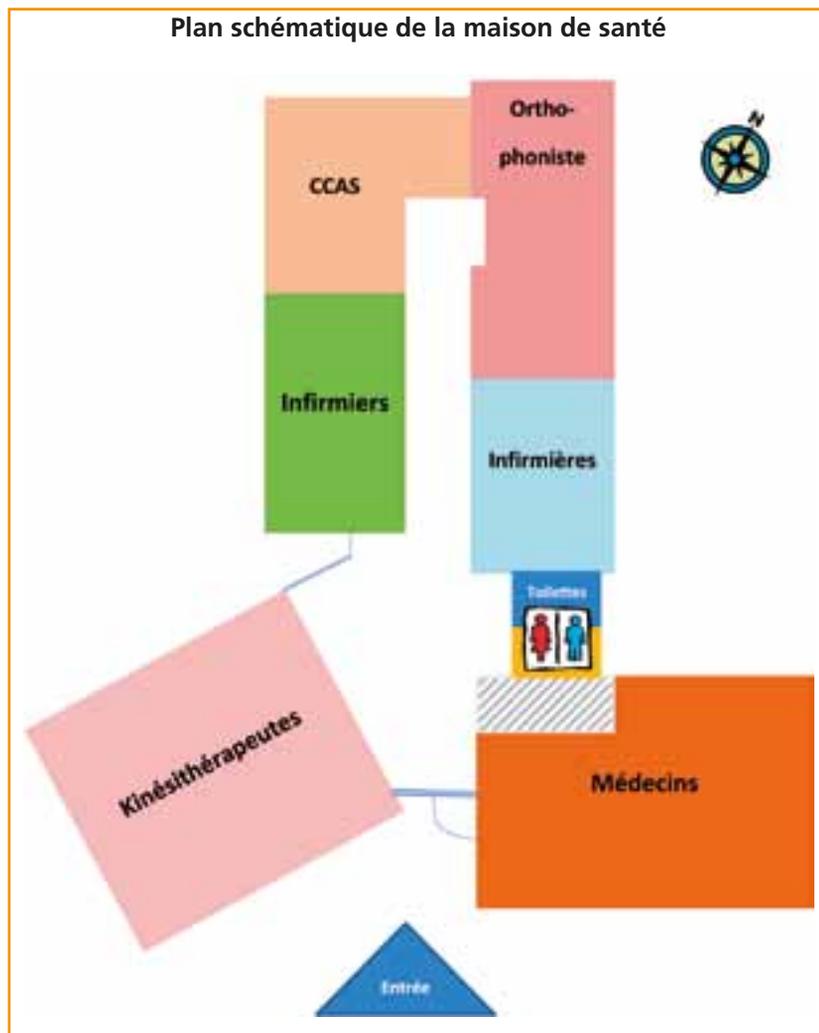
« Quand on téléphone, c'est à moi que l'on a affaire », confie Sophie Devimeux, nouvelle secrétaire médicale. Les patients du cabinet médical la verront également du lundi au vendredi sur place. « Je suis là pour les aider. Je gère deux agendas, un pour les Dr Caron et Voarick, un pour le Dr Savi. Bientôt, on va nous installer l'informatique ! »

Rose framboise

Le premier cabinet d'infirmières Ferraris, Laurent, Maîtrepierre et Millier (SCM) a ouvert ses portes le 1^{er} octobre. « Nous disposons de deux pièces : un bureau-salle de soins et une entrée pour la salle d'attente. Nous avons emménagé avec nos meubles et avons tout choisi : de la couleur des murs aux portes des placards. Nous sommes bien installées. C'est lumineux et plus fonctionnel, sans compter la proximité avec les médecins et les échanges facilités avec les autres professionnels de santé. C'est aussi plus pratique pour se garer ! »



« Le regroupement de quatre professionnels de santé renforce l'offre de soins pour les 6 000 habitants », selon Anne-Sophie Colin.



Les quatre infirmières installées dans leur nouveau cabinet.



Les enfants de la maternelle se rendent à la cantine.

640 élèves font leur rentrée à Viriat

En 2012-2013, 202 élèves répartis en huit classes, dont neuf enfants de 2 ans, sont inscrits à l'école Saint-Joseph dirigée par Dominique Vernet. Une nouvelle enseignante, Chrystelle Hyvernac, fait également sa rentrée.

L'école maternelle publique la Prairie, dirigée par Caroline Cerdan, accueille 170 enfants de 3 à 5 ans pour six classes, dont deux à l'école maternelle des Sources.

L'école élémentaire publique, sous la direction de Françoise Salot, compte 262 enfants répartis en 6 classes du CP au CE2 et 4 classes du CM1 au CM2. La classe de CE1 accueille une nouvelle enseignante, Christelle Chapeland. À noter cette année, l'ouverture d'une classe d'inclusion scolaire (CLIS) pour 12 élèves porteurs d'un handicap. Six enfants bénéficient pour l'instant de cette forme ajustée de scolarisation en milieu ordinaire. La classe est assurée par l'enseignante Élodie Rollet, accompagnée d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS). ■

Broyage gratuit à domicile

Nombreux sont les habitants à se rendre en déchèterie pour se débarrasser d'importants volumes de branches (plus de 1 m³). Désormais, une solution plus simple et plus écologique s'offre à eux : le service gratuit de broyage à domicile des déchets verts proposé par Bourg-en-Bresse Agglomération.

Un bon moyen d'éviter de nombreux déplacements en déchèterie et d'offrir aux jardins un broyat compostable ou très utile en paillage. Prochaine campagne du 13 mai au 1^{er} juin 2013 (clôture des inscriptions le 13 avril).

Inscription et renseignements au 0 800 86 10 96 ou sur www.agglo-bourgenbresse.fr ■





Des actions en faveur du logement

En 2012, Bourg-en-Bresse Agglomération lançait une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire afin de lutter contre les logements mal isolés.

Cette opération consiste à permettre à des ménages propriétaires occupants, ayant des ressources modestes, et aux ménages propriétaires bailleurs (sans conditions de ressources, mais s'engageant par la suite dans une démarche de loyer encadré) de bénéficier d'aides financières pour rénover leur logement. Une plaquette d'information est à disposition en mairie.

Pour savoir si votre logement est concerné par ces opérations, il suffit de prendre contact avec le l'Espace information énergie de l'Ain Hélianthe au 04 74 45 16 46. ■

Évènements

24 associations au Forum...

À la salle des fêtes samedi 8 septembre, 24 associations invitaient les Viriat à venir les rencontrer. Associé à la foire commerciale et artisanale, ce 6^e forum organisé par la commune a tenu ses promesses. 40 familles ont découvert les activités proposées à Viriat.

... 33 commerçants et artisans représentés

La 3^e édition de la foire commerciale et artisanale a réuni 33 commerçants et artisans. « 10 nouveaux artisans ont égayé la foire cette année », précise Hélène Convert, à l'initiative de la manifestation. « Notre fil conducteur était les enfants. Tout a été fait pour qu'ils s'y sentent bien : la mini-ferme, les promenades en poney ou en calèche, le château gonflable, et les ateliers avec Famille Rurale et la mairie... »

... et une trentaine de nouveaux habitants accueillis
Ils se sont vu remettre par le maire, qui a pu leur vanter la qualité de vie locale, une pochette de documents présentant la commune ainsi qu'un T-shirt aux couleurs de Viriat. ■

NÉCROLOGIE : hommage à Hubert Dupupet



Hubert Dupupet, amoureux de la nature et de la chasse, était un militant. Président des Chasseurs de Viriat, il était aussi vice-président du Groupement de chasseurs de Bresse et délégué départemental de l'association du Grand gibier blessé. Soucieux de la bonne organisation, en toute sécurité, des chasses collectives, il défendait l'éthique d'une chasse propre. Homme d'ouverture et de dialogue, il s'était investi dernièrement dans un projet communal qui doit débiter en octobre, l'aménagement des anciens vestiaires du stade Brichon en local pour les chasseurs. À ce sujet, on se souviendra

des parties de ping-pong verbal lors des prises de parole au banquet des chasseurs. Humour et amitié mais aussi convictions profondes animaient ces échanges. Et c'est avec la même force de conviction qu'Hubert lança la maintenant traditionnelle messe en plein air des chasseurs. Les mots introductifs prononcés à chaque début de célébration étaient à son image : forts, réfléchis, posés et tellement vrais.

Viriat vient de perdre l'un de ses plus fidèles animateurs. À sa famille, à ses amis, la commune transmet ses plus sincères condoléances. ■

Assainissement, urbanisme : les gros DOSSIERS

• La lutte contre l'ambrosie

Véritable plante envahissante, menaçant les écosystèmes naturels et ayant un impact sur la santé humaine, l'ambrosie fait aujourd'hui l'objet d'une surveillance et d'une lutte contre sa prolifération. Viriat a connu une année particulièrement inquiétante avec une recrudescence de cette plante dans les secteurs des Greffets et du Crêt Délia. L'ambrosie peut provoquer rhume des foins, asthme, irritations de la peau... et produit de grande quantité de pollen qui peut se disperser dans un rayon de 40 km.

Le 20 septembre, la mairie organisait une réunion d'information et de sensibilisation auprès de la population afin de lutter ensemble contre ce fléau.

Concrètement, la commune souhaite que les habitants signalent aux services techniques toute présence d'ambrosie, qu'ils suppriment cette plante dans leurs propriétés et sur les accotements à proximité, qu'ils arrachent toutes plantes rencontrées lors de promenades.



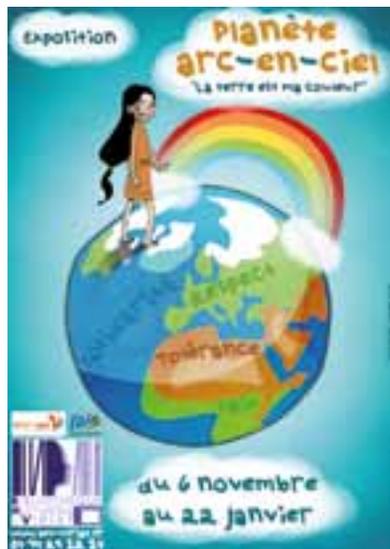
• Gestion des eaux pluviales

Viriat dispose de nombreuses zones humides abritant des espèces protégées. Par ailleurs, le sol est peu perméable et donc facilement inondable. Avec l'urbanisation, il devient nécessaire de mettre en place un planning d'entretien des fossés ain-

si que des restrictions qualitatives et quantitatives sur l'évacuation des eaux pluviales dans les réseaux publics et privés lors de demandes de permis de construire. Un comité de pilotage vient de se créer pour mettre en place une méthodologie à suivre. ■

Solidarité internationale à la BIBLIOTHÈQUE

La Route de la Soie est à découvrir à la bibliothèque de Viriat jusqu'au 3 novembre, via une exposition photos, complétée par une collection de foulards des Soieries Bonnet de Jujurieux, prêtée par une Viriatie, et par une création des résidents de la Cité des seniors. Rendez-vous sera ensuite donné avec la « Planète arc-en-ciel ». À voir jusqu'au 22 janvier, l'exposition « La Terre est ma couleur », des Éditions Rue du monde, à laquelle s'ajouteront des dessins d'enfants de Viriat sur la tolérance, la paix, le respect...



Le thème s'inscrit en lien avec la Semaine de la solidarité internationale, qui battra son plein dans toute la France du 17 au 25 novembre. À Viriat, le service Enfance et jeunesse, le conseil municipal des enfants, la bibliothèque, les écoles et l'association Familles rurales s'associent à l'événement, en lien avec le collectif local de la Semaine (Viriat Polliat Saint-Denis-lès-Bourg). Diverses animations seront proposées avec pour fil conducteur le thème départemental : les droits à l'essentiel (l'alimentation et l'eau, l'éducation, la santé, le logement, le travail, les droits des enfants...).

Au programme

En amont, **mardi 16 octobre**, le collectif invite les enseignants et animateurs de centres de loisirs et de bibliothèques à une « bourse à idées » proposant divers outils pédagogiques autour du DVD « Vivre ensemble dignement ».

Mardi 13 novembre, Dominique Dimey, chanteuse des droits de l'enfant et de la protection de la planète, rencontrera les élèves des neuf classes de CE1, CE2 et CM1.

Mercredi 14, la bibliothèque invite les enfants à une séance de contes, avec lancement d'un concours de dessin (à 15 h).

Samedi 17, les droits de l'enfant seront au cœur du spectacle jeune public « Chemin partagé », de la compagnie Les colporteurs de rêves, ouvert à tous (à la Cité des enfants, à 16 h).

Mercredi 21, le centre de loisirs organise un atelier cuisine intergénérationnel autour du thème « Goûtons

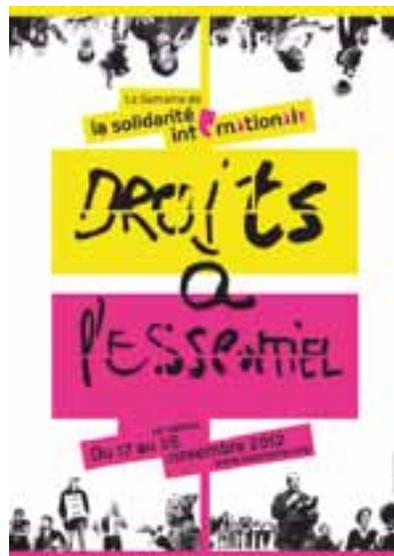


un monde meilleur » et des jeux sur « le droit à l'eau pour tous ».

Vendredi 23, le collectif convie à la projection du film « La era del buen vivir » suivie d'un débat sur l'agriculture « ici et là-bas ».

En décembre, les animations de Noël à la bibliothèque auront aussi les couleurs du monde... ■

www.lasemaine.org



S'initier à l'informatique

L'Espace Multimédia propose une nouvelle session d'initiations à l'informatique, toujours le mardi, de 18 h à 19 h 30, au tarif de 3,60 € l'heure.

Six thèmes au programme : Windows (9, 16 et 23 octobre), Internet (13, 20 et 27 novembre), Word (4, 11 et 18 décembre), Excel (8 et 15 janvier), Retouche photo (22 et 29 janvier), Montage vidéo (nouveau, 5 et 12 février).

Nouveau

La bibliothèque lance un nouveau « Rendez-vous contes ! », pour petits et grands (à partir de 5 ans), un mercredi par mois, à 16 h. Première séance le 31 octobre, pour des histoires « au fil du désert ». Le 7 novembre, le thème « Ma planète arc-en-ciel » sera à l'honneur. Le 5 décembre, les contes auront un goût de Noël. Entrée libre. Tél. 04 74 25 12 14

Les OGM sont de retour

Vous l'avez peut-être vu ou lu ces derniers jours dans la presse, une étude menée par une équipe indépendante de chercheurs vient d'amener à nouveau les OGM sur le devant de la scène. Les images des rats utilisés pour cette étude font froid dans le dos, présentant des tumeurs grosses comme des balles de golf, pour un nombre d'individus atteints bien supérieur à la normale. Et comme à chaque fois sur ce sujet, les « pros » et les « antis » s'affrontent. Au final, si le débat est si virulent, c'est qu'aucune vérité scientifique n'est indiscutablement établie. Dès l'hiver 2008, nous avions demandé à ce que les aliments OGM soient interdits au restaurant scolaire, au nom du principe de précaution. Cette délibération nous avait été refusée par la majorité municipale. Tant qu'il n'aura pas été prouvé que les OGM sont inoffensifs, nous poursuivrons sur le chemin engagé, c'est la santé de nos enfants qui est en jeu.

Elvire Saucourt, Yves Meillon, Patrice Perroud, Alain Rollet.

Le mot de la majorité...

Réponse au mot de l'équipe minoritaire

Par souci de transparence et pour lever toute ambiguïté, le maire tient à préciser que l'approvisionnement du restaurant scolaire est régi par un marché alimentaire. Outre la nécessaire mise en concurrence, ce marché a pour objectif de :

- privilégier les modes d'approvisionnement courts, c'est ainsi que les boulangeries Sina et Rivoire et la boucherie Daujat sont fournisseurs du restaurant scolaire ;
- veiller, par les commandes et par le contrôle de l'étiquetage des produits (étiquetage devant respecter la réglementation européenne imposant de signaler la présence d'OGM), que la nourriture servie ne contienne pas d'OGM.

Le maire rappelle que les menus sont élaborés par la directrice du restaurant scolaire, diététicienne, attachée, comme l'ensemble du personnel et des élus, à la qualité de la nourriture servie.

L'équipe majoritaire



Bienvenue au club de la retraite sportive

Avis aux personnes de plus de 50 ans souhaitant se maintenir en forme, en toute convivialité : un nouveau club sportif est né en septembre à Viriat, en partenariat avec le club des retraités. « Soixante-quinze personnes de Viriat allaient au club de la retraite sportive de Bourg-en-Bresse ou d'Attignat, la commune a souhaité qu'un club se crée à Viriat », explique Nicole Fructus, présidente du CODERS 01 (Comité départemental de la retraite sportive). Sous la tutelle de la Fédération française de la retraite sportive (FFRS), le comité de l'Ain – dont le siège est implanté de longue date à Viriat ! – réunit donc désormais onze clubs affiliés, soit plus de 1 200 adhérents. « Chaque club organise ses activités, encadrées par des bénévoles (ou des salariés) ayant le brevet d'animateur. Le comité apporte une aide pour les tâches administratives, la formation des bénévoles... Les sports prati-



qués sont très variés. » À Viriat, le club, pour l'instant antenne du club des retraités, débute avec deux disciplines. Rendez-vous le mardi, hors vacances scolaires, à la salle des Baises, prêtée gracieusement par la commune : yoga, de 9 h à 10 h 15 et de 10 h 15 à 11 h 30, et « activités dansées » – « ce qu'on appelle aussi les danses en ligne, comme les danses du monde ou folkloriques,

mais pas les danses de salon » – de 14 à 16 h. D'autres activités sont en projet : randonnée, marche nordique, tir à l'arc... Les tarifs sont modiques. L'adhésion ouvre le droit de participer aux actions du club des retraités. Toute personne peut participer à deux séances d'essai gratuitement. ■

Pour tous renseignements sur le club de Viriat : tél. 04 74 14 80 30 ou 06 19 55 46 59 (Gérard Guillet)
Permanences du CODERS 01 : 375, rue Prosper Convert, les lundis et mercredis, de 8 h 30 à 11 h 30, tél. 09 63 51 47 20 – <http://coders01.wifeo.com> – coders.01@wanadoo.fr

VIP ados : un engagement responsable



En février, les jeunes de la commune ont décidé de renommer le centre de loisirs en VIP ados. Ouvert aux 11-15 ans, habitants de Viriat ou de l'extérieur, le VIP ados fonctionne durant les petites et grandes vacances scolaires. Il propose des temps d'accueil et d'animation aux jeunes. « Il ne s'agit pas de faire

du clé en main ! Ici, les projets sont proposés par les jeunes et pour les jeunes », souligne Cécilia Béquin, qui vient de rejoindre le service enfance-jeunesse de la mairie comme adjointe d'animation au côté de Christelle Broquelair. Le VIP ados fonctionne à la demi-journée ou en soirée en fonction des animations prévues.

« L'accueil des jeunes se fait de façon échelonnée entre 13 h 30 et 14 h 30. Puis vient le temps d'animation de 14 h 30 à 16 h 30. Ensuite, d'autres jeunes pas forcément inscrits peuvent venir rejoindre leurs copains pour nous rencontrer lors d'un temps convivial et informel. » Cet été, le service a accueilli près de 61 jeunes. « Nous accueillons aussi

des enfants qui sortent de CM2 et vont attaquer le collège. Cela leur permet de faire une transition pendant l'été en rencontrant des collégiens. » Jusqu'à présent, le VIP ados tournait entre les diverses salles municipales (André Chanel, Baises...). Il pourra en janvier 2013 être entièrement à demeure dans les anciens locaux des services techniques au Jugnon.

Les projets pour l'année 2012-2013 commencent à se mettre en place. « Les jeunes travaillent actuellement à l'organisation d'une semaine au ski durant les vacances de février. » Avec le budget alloué, ils vont devoir maintenant mettre en place ce séjour en s'engageant dans le montage du projet. ■

Bernard Perret
vous présentera
les vœux
de l'équipe municipale
le vendredi
11 janvier 2013,
à la salle des fêtes.
La cérémonie
débutera à 20 h.

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - Directeur de la publication: Jean-Paul Boucher. Rédaction et secrétariat de rédaction, réalisation, création et impression: Chorégraphic - 49, bd de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE - Tél. 04 74 24 69 13. Crédit photos: Mairie, associations, Claude Mulot.

